

2014

CREATION D'UNE INSTALLATION DE STOCKAGE DES DECHETS INERTES

Ref : PA140326-ED1

Formulaire d'Evaluation Simplifiée des Incidences Natura 2000

ZSC FR9301595 « Crau centrale - Crau sèche » et ZPS FR9310064 « Crau »

Pour le compte de :

S.A.S. Forment



AGENCE Rhône-Provence
Site Agroparc
Rue Lawrence Durrell BP 31 285
84 911 AVIGNON Cedex 9


NATURALIA
CONSULTANTS EN ENVIRONNEMENT
www.naturalia-environnement.fr

CREATION D'UNE INSTALLATION DE STOCKAGE DES DECHETS INERTES

Formulaire d'Evaluation Simplifiée des Incidences Natura 2000
ZSC FR9301595 « Crau centrale – Crau sèche » et ZPS FR9310064 « Crau »

Rapport remis le : 14 mai 2014

Pétitionnaire : S.A.S. Forment
2412 Chemin de l'Oisley
84700 SORGUES

Coordination : Guy DURAND

Chargés d'études : Aurélie POUMALLIOUX - Botaniste
Lénaïc ROUSSEL – Mammalogue
Manon AMIGUET - Herpétologue

Rédaction Chargés d'études nommés ci-dessus

Cartographie Olivier MAILLARD

Suivi des modifications :

14.05.2014 Première diffusion

GD, TC

1. PREAMBULE

Les éléments exigés pour la réalisation du formulaire d'évaluation simplifiée des incidences sont issus de l'exemplaire mis en ligne sur le site internet de la Direction Départementale des Territoires et de la Mer des Bouches-du-Rhône (DDTM13). La mise en forme a été adaptée par NATURALIA. Il convient d'utiliser ce document lorsqu'un projet (ou manifestation) a des incidences négligeables sur les sites du réseau Natura 2000. Le second alinéa de l'article R 414-23 du Code de l'Environnement insiste sur la proportionnalité de l'évaluation par rapport à l'envergure de l'activité. Ainsi, lorsqu'une analyse permet de conclure à l'absence d'incidence sur tout site Natura 2000, le contenu de l'évaluation des incidences peut être simplifié et « *se limiter à la présentation et description du projet ainsi qu'à l'exposé sommaire des raisons pour lesquelles le projet, la manifestation ou l'intervention est ou non susceptible d'avoir une incidence sur un ou plusieurs sites Natura 2000* » (article R 414-21 du Code de l'Environnement).

Ce document s'attache donc à décrire et analyser le projet afin de démontrer et de conclure à l'absence d'incidences. Dans le cas contraire une évaluation complète des incidences sera nécessaire (article L414-4 du Code de l'Environnement).

A quoi ça sert ?

Ce formulaire permet de répondre à la question préalable suivante : mon projet est-il susceptible d'avoir une incidence sur les objectifs de conservation d'un site Natura 2000 ? Le formulaire doit permettre, par une analyse succincte du projet, d'une part, et des enjeux de conservation d'autre part, de démontrer que toute incidence du projet sur les objectifs de conservation d'un site Natura 2000 est exclue. **Si tel n'est pas le cas et qu'un doute subsiste sur d'éventuelles incidences, une évaluation plus poussée doit être conduite.**

Ce formulaire est à remplir par le **demandeur**, en fonction des informations dont il dispose (cf. p.7 : « ou trouver l'info sur Natura 2000? »). Ce formulaire fait office d'évaluation des incidences Natura 2000 lorsqu'il permet de conclure à l'absence d'incidence. Destiné à faciliter les obligations des personnes physiques menant de petits projets, il relève de l'exception et n'exonère pas d'un contact préalable avec la structure animatrice du site Natura 2000 lorsque le projet est situé dans un site natura 2000 ou à proximité immédiate. Au cas par cas, l'administration qui instruit le projet peut être amenée à demander les compléments d'information nécessaires.

Dans quels cas utiliser ce formulaire ?

Il est destiné surtout aux **personnes physiques** menant des **projets de faible ampleur** et il distingue deux cas :

Cas 1 : L'emprise du projet est située entièrement à l'extérieur des sites Natura 2000 ;

Cas 2 : L'emprise du projet est située tout ou partie dans un site Natura 2000 (dans ce cas prendre contact préalablement avec la structure animatrice du site Natura 2000 concerné pour connaître les enjeux présents sur le secteur du projet et les environs)

Le demandeur doit s'efforcer de fournir au mieux de ses connaissances les renseignements requis pour que l'étude d'incidence soit validée par le service instructeur ou administration chargée d'autoriser le projet. Il convient de mettre des points d'interrogation lorsque le renseignement demandé par le formulaire n'est pas connu.

S'il ne peut être fait appel à un expert naturaliste professionnel, il est recommandé de se faire aider, si possible et en cas de besoin, par le tissu associatif local en matière de protection de l'environnement.

2. 2^{EME} CAS : PROJET LOCALISE TOUT OU PARTIE DANS UN SITE NATURA 2000

COORDONNEES DU PORTEUR DE PROJET :

Nom (personne morale ou physique) : S.A.S. Forment

Commune et département : Sorgues, 84

Adresse : 2412 Chemin de l'Oisley

Téléphone : 04 90 39 27 89

Fax : 04 90 39 41 14

Email : formentmichel@gmail.com

Nom du projet : Projet de création d'une installation de stockage de déchets inertes

A quel titre le projet est-il soumis à évaluation des incidences ? Le projet est localisé entièrement au sein de la Zone de Protection Spéciale « Crau » et pour partie dans la Zone Spéciale de Conservation « Crau centrale – Crau sèche ».

3. CONTACT PREALABLE AVEC LA STRUCTURE ANIMATRICE DU SITE NATURA 2000, CHARGÉE DE LA MISE EN ŒUVRE DU DOCOB

Avez-vous contacté l'animateur ? En cours lors de la rédaction de ce formulaire

Avez-vous consulté le DOCOB du site Natura 2000 ? Oui, le DOCOB des sites FR9301595 et FR9310064 datant de mars 2002 a été consulté et en particulier :

- Partie II : Inventaire du patrimoine biologique
- Partie III : Objectifs de gestion et mesures conservatoires.

Les éléments des formulaires standards de données plus récents ont également été pris en compte (datant de septembre 2013).

L'animateur a-t-il porté à votre connaissance des enjeux particuliers de conservation sur le secteur du projet ou alentour ? (préciser ci-dessous)

Pas en l'état

4. DESCRIPTION DU PROJET

Joindre si nécessaire une description détaillée du projet, manifestation ou intervention sur papier libre en complément à ce formulaire.

a. Nature et description du projet (remplir également l'annexe jointe « description de votre projet »)

Préciser le type d'aménagement envisagé (exemple : canalisation d'eau, création d'un pont, mise en place de grillages, curage d'un fossé, drainage, création de digue, abattage d'arbres, création d'un sentier, manifestation sportive, etc.).

Projet de Création d'une installation de stockage d'inertes

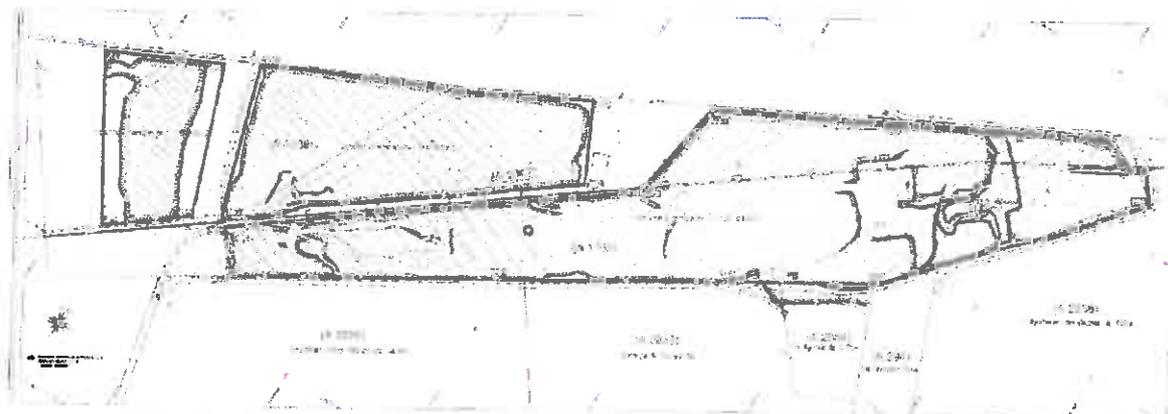


Figure 1 : Plan de masse de la zone à reblayer (source : Forment)

b. Le projet comporte-t-il des éclairages nocturnes ?

Si oui, préciser la localisation, la technologie d'éclairage utilisée, l'orientation des faisceaux, le caractère permanent ou non de l'éclairage

Non

c. Y a-t-il sur la zone du projet des fossés, canaux, roubines, cours d'eau ou tout autre milieu aquatique (y.c. temporaire) ou humide ?

Si oui, les faire apparaître sur le plan fourni et préciser la nature de la végétation associée, le cas échéant et préciser si le projet modifie ces milieux d'une quelconque façon

Oui, le fond du casier sud s'est progressivement mis en eau sur plusieurs centaines de mètres carrés, offrant l'habitat favorable à une faune et une flore aquatiques (cf cartographie des habitats).

Le projet en l'état ferait disparaître ce milieu lors du comblement du casier.

d. Essences concernées si des arbres sont supprimés

Peuplier noir (101 à 1000 pièces) – diamètre maximal : 30 à 40 cm

Peuplier blanc (11 à 100 pièces) – diamètre maximal : 30 à 40 cm

Localisation et cartographie

Joindre dans tous les cas une carte de localisation précise du projet, de la manifestation ou de l'intervention (emprises temporaires, chantier, accès et définitives) sur une photocopie de carte IGN au 1/25 000e et un plan descriptif du projet (plan de masse, plan cadastral, etc.).

Le projet est situé :

Nom de la commune : Fos-sur-Mer

Département des Bouches-du-Rhône

Lieu-dit et adresse: Au sud de la carrière existante Gagnereau, sur les parcelles 1100 et 1038 section AO

Site Natura 2000 dont les objectifs de conservation sont susceptibles d'être impactés:

- A l'intérieur de la ZPS « Crau » (FR9310064) ;
- En partie à l'intérieur de la ZSC « Crau centrale – Crau sèche » (FR9301595) ;
- A environ 2,5 km de la ZSC « Marais de la vallée des Baux et marais d'Arles (FR9301596) ;
- A environ 2,5 km de la ZPS « Marais entre Crau et Grand Rhône » (FR9312001).

Le présent formulaire s'attache à évaluer les incidences du projet (de manière simplifiée) vis-à-vis des sites Natura 2000 ZSC « Crau centrale – Crau sèche » et ZPS « Crau ». Seuls ces sites ont été pris en compte car le projet se situe à l'intérieur de leurs deux périmètres et que les espèces susceptibles de le fréquenter sont affiliés à l'écosystème craven.

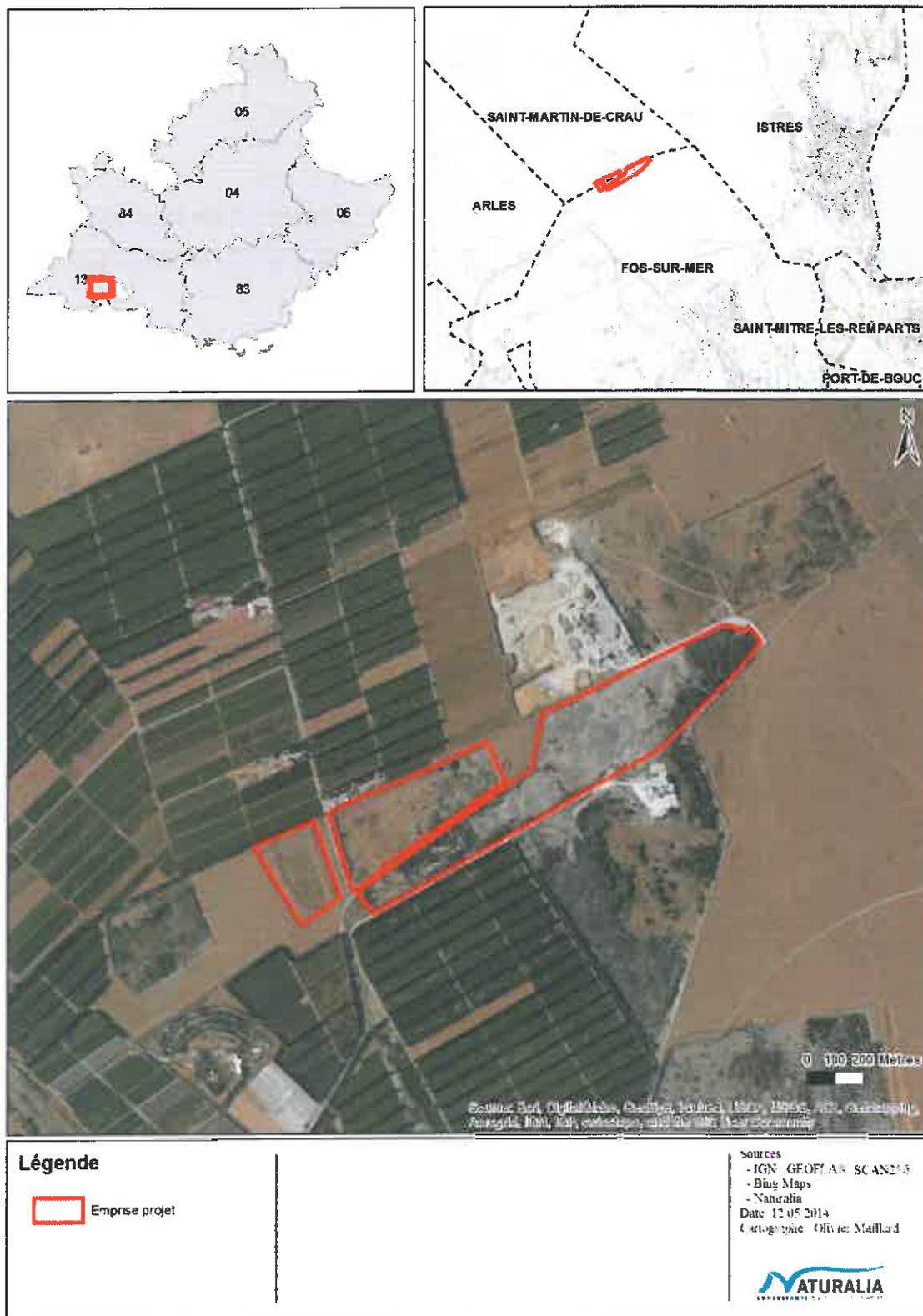


Figure 2 : Localisation du projet

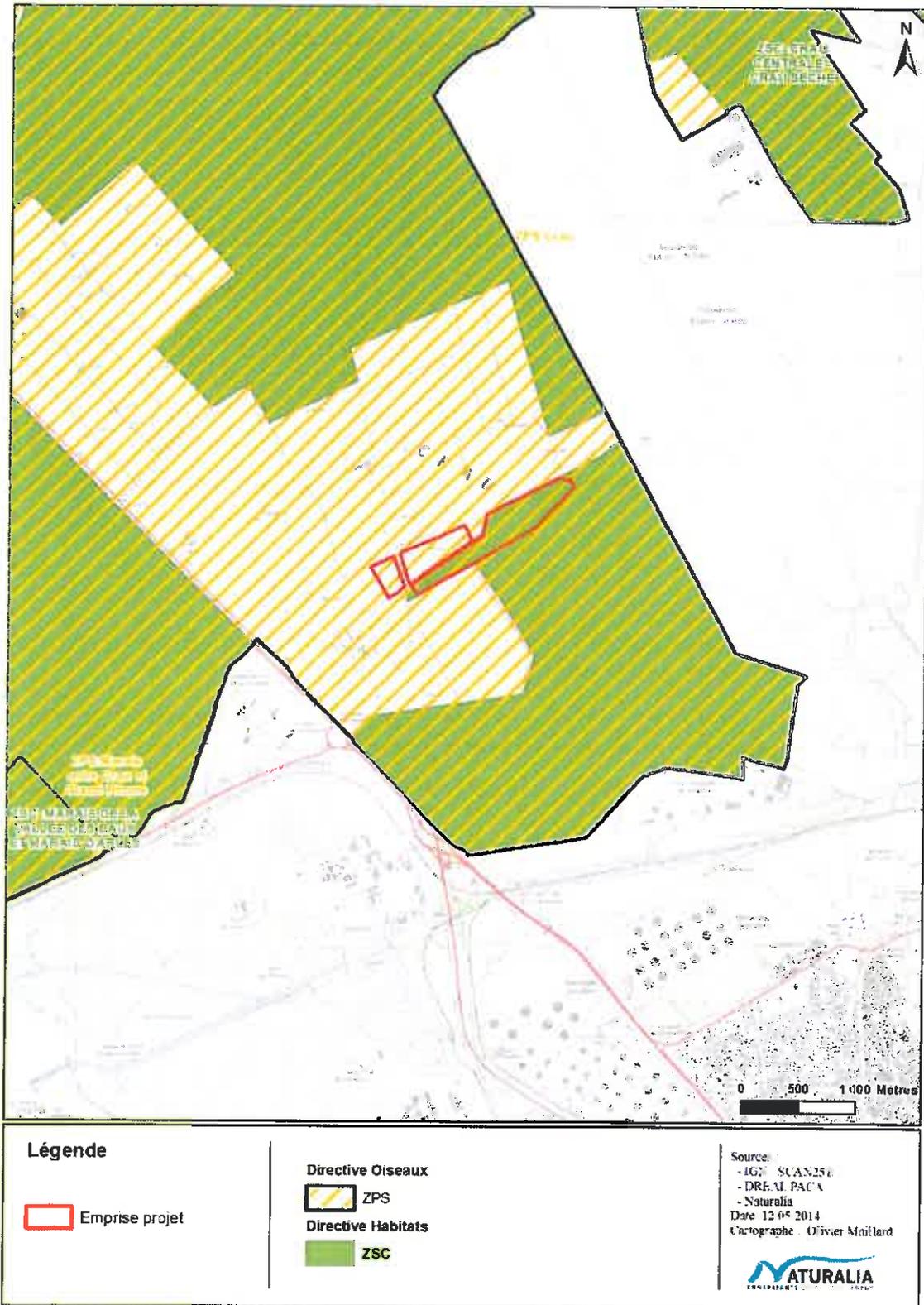


Figure 3 : Localisation du projet vis-à-vis des sites du réseau Natura 2000

e. Etendue du projet, de la manifestation ou de l'intervention

Emprises au sol temporaire et permanente de l'implantation ou de la manifestation (si connue) : 51 ha ou classe de surface approximative (cocher la case correspondante) :

< 100 m²

1 000 à 10 000 m² (1 ha)

100 à 1 000 m²

> 10 000 m² (> 1 ha)

- Longueur (si linéaire impacté) : (m.)

f. Période envisagée pour les travaux :

Exploitation sur plusieurs années

g. Questions posées

En fonction des espèces ayant justifié la désignation des sites Natura 2000 voisins, les principales questions posées sont les suivantes :

Chauve-souris ou oiseaux

- le projet occasionne-t-il une coupure ou une discontinuité dans une trame boisée, une ripisylve ? porte-t-il atteinte à des haies ou alignements d'arbres ?

Non. Il s'agit de remblayer d'anciens carreaux d'extractions aujourd'hui revégétalisés en partie mais dans un contexte ouverts de coussoul et d'arboriculture. Aucune haie ne sera détruite.

- y a-t-il suppression de vieux arbres ou arbres à cavités ? (si oui joindre photos)

Non.

- l'emprise du projet est-elle en partie en bordure de milieux aquatiques ?

Oui. Le fond du carreau sud est en partie inondé due aux écoulements pluviaux et aux remontées de nappe.

- des gîtes à chauve-souris sont-ils présents (arbres, fissures de parois rocheuses et bâtiments inclus) ?

Pas connus à l'heure actuelle. Les seuls gîtes possibles sont des bâtiments mais peu favorables (pas de toit ou pas d'accès) ; Aucun arbre favorable n'a été identifié dans la zone à remblayer.

- quelles espèces d'oiseaux utilisent ou fréquentent le site ?

Essentiellement des oiseaux qui viennent s'alimenter ou s'abreuver en provenance des milieux alentour. Les indications en notre connaissance font état d'espèces communes (Chardonneret élégant, Serin cini, Fauvette mélanocéphale, Rougequeue noir... mais également de plusieurs espèces patrimoniales (Ganga cata, Alouette calandrelle, Faucon crécerellette, Coucou geai...).

- y a-t-il des espèces d'oiseaux qui s'y reproduisent ?

Probablement peu d'espèces (Alouette calandrelle, Œdicnème criard ?)

Insectes

- y a-t-il suppression de vieux arbres, arbres morts ou arbres à cavités ? (si oui joindre photos)

Non. Aucun arbre favorable à l'entomofaune arboricole n'a été identifié.

5. DEFINITION DE LA ZONE D'INFLUENCE DU PROJET

La zone d'influence est fonction de la nature du projet et des milieux naturels environnants. Les incidences d'un projet sur son environnement peuvent être plus ou moins étendues (poussières, bruit, rejets dans le milieu aquatique...).

La zone d'influence est plus grande que la zone d'implantation. Pour aider à définir cette zone, il convient de se poser les questions suivantes :

Cocher les cases concernées et délimiter cette zone d'influence sur la carte au 1/25 000ème ou au 1/50 000ème.

La zone d'influence concerne tous les abords de la zone projet sur une distance de quelques dizaines de mètres de large.

- Pistes de chantier, circulation
- Rupture de corridors écologiques (rupture de continuité écologique pour les espèces)
- Poussières, vibrations, bruit
- Comblement de vallons (influence sur l'aval ou la périphérie du projet)
- Perturbation d'une espèce en dehors de la zone d'implantation
- Autres incidences

6. ETAT DES LIEUX DE LA ZONE D'INFLUENCE

Cet état des lieux écologique de la zone d'influence (zone pouvant être impactée par le projet) permettra de déterminer les incidences que peut avoir le projet ou manifestation sur cette zone.

PROTECTIONS :

Le projet est situé en partie en :

- Réserve Naturelle Nationale des Coussouls de Crau
- Réserve Naturelle Régionale
- Parc National
- Arrêté de protection de biotope
- Site classé
- Site inscrit
- PIG (projet d'intérêt général) de protection
- Parc Naturel Régional

- ZNIEFF (zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique) de type I « Crau sèche » et ZNIEFF de type II « Crau »
- Réserve de biosphère
- Site RAMSAR

Le projet est inclus entièrement dans un périmètre défini comme zone d'erratum de l'Aigle de Bonelli (Camargue-Crau) d'après le Plan National d'Actions en faveur de cette espèce.

MILIEUX NATURELS ET ESPECES :

Renseigner les tableaux ci-dessous, en fonction de vos connaissances, et joindre une cartographie de localisation approximative des milieux et espèces.

Afin de faciliter l'instruction du dossier, il est fortement recommandé de fournir quelques photos du site (sous format numérique de préférence). Préciser ici la légende de ces photos et reporter leur numéro sur la carte de localisation.

Photo 1 Parcours substeppique de graminées et d'annuelles (6220*)

Photo 2 : Communauté d'annuelles des eaux mésotrophes (3130)

Photo 3 : Peupleraie noire sèche à *Brachypodium phoenicoides* (92A0)

Photo 4 : Pièce d'eau avec communauté de Characées (3140)

Photo 5 : Prés humide méditerranéens à *Scripoides holoschoenus* (6410)

Photo 6 : Steppe à Saladelles (1510*)

Photo 7 : Pelouse rase à petites annuelles subhalophiles (1310)

Photo 8 : Friche sabulicole à *Helichrysum italicum*

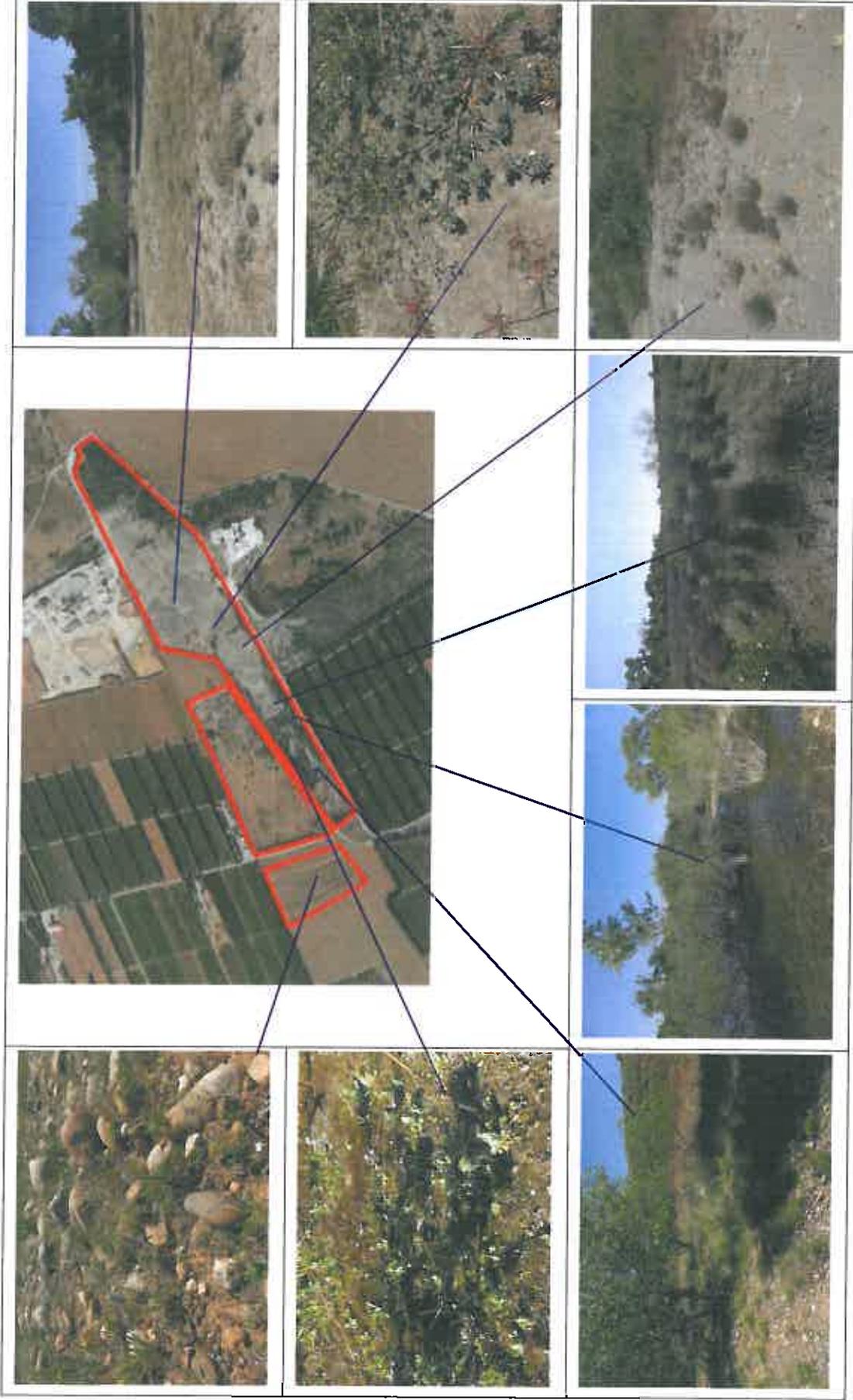


Figure 4 : Illustrations de la zone d'étude

METHODOLOGIE EMPLOYEE :

➤ Recherche bibliographique :

Les ressources exploitées concernent aussi bien les atlas régionaux que les articles scientifiques, les bases de données disponibles, les personnes ressources (naturalistes reconnus, association, ...) :

- les Atlas régionaux (Rhopalocère, Odonates, ...) ;
- la Base de données « Faune PACA », SILENE Faune et Flore ;
- le DOCOB des sites concernés ;
- les connaissances locales de l'équipe Naturalia issues d'études antérieures menées dans ce territoire.

➤ Inventaires de terrain :

Les sessions de terrain se sont déroulées aux mois de mars et de mai 2014. Cette période est partiellement favorable à l'observation des groupes recherchés mais il ne s'agissait pas ici d'effectuer un diagnostic exhaustif mais plutôt un document intermédiaire au cours d'un inventaire plus inventaire plus complet en cours de réalisation.

Groupes inventoriés	Méthodes appliquées	Intervenant et dates de prospection
Flore Habitats naturels	<ul style="list-style-type: none"> - Une analyse cartographique est réalisée à partir d'un repérage par BD Ortho® (photos aériennes), des fonds Scan25® et des cartes géologiques - Un relevé phytosociologique par entité homogène de végétation et rattachement aux groupements de référence (Prodrome des végétations de France / Code Corine Biotopes / Cahiers des habitats naturels Natura 2000) ; - La recherche des cibles floristiques préférentielles au regard des configurations mésologiques et des qualités des groupements végétaux en présence. 	Thomas CROZE 12 mai 2014
Insectes	<ul style="list-style-type: none"> - Analyse bibliographique - Recherche ciblée d'habitats aquatiques favorables aux Odonates ; - Recherche des habitats favorables aux orthoptères - Recherche d'arbres remarquables pour les coléoptères saproxyliques - Recherche des plantes hôtes pour les lépidoptères et analyse paysagère. 	Guy Durand 10 mars 2014
Oiseaux	<ul style="list-style-type: none"> - Une analyse bibliographique - L'observation des espèces présentes, - L'interprétation des milieux pour en dégager les potentialités - La recherche des arbres « remarquables » pouvant abriter des oiseaux. 	Guy DURAND 10 mars 2014
Amphibiens	<ul style="list-style-type: none"> - Analyse bibliographique - Recherche d'habitats (terrestre et aquatique) favorables aux espèces (mare, ruisseaux, fossés...); - Recherches d'individus sous abris. 	Guy DURAND Manon Amiguet
Reptiles	<ul style="list-style-type: none"> - Une analyse bibliographique - La recherche d'habitats favorables aux espèces (Lisières, amas de rochers, amas de branchages, terrier ...); - La recherche d'individus sous abris. 	10 et 24 mars 2014
Mammifères	<ul style="list-style-type: none"> - La recherche d'individus - La recherche d'indices de présence d'individus (féces, restes de repas, lieux de passage, traces...). 	Lenaic Roussel
Chiroptères	<ul style="list-style-type: none"> - L'analyse bibliographique - La recherche de gîtes favorables (bâtis et arbres remarquables) - Une analyse paysagère 	24 mars 2014

MILIEUX NATURELS :

Type d'habitat naturel		Cocher si présent	Commentaires
Milieux ouverts ou semi-ouverts	pelouse pelouse semi-boisée lande garrigue / maquis autre :		<p>6220* - Parcours substeppiques de graminées et annuelles des Thero-Brachypodietea – (CB : 34.512) – Alliance du <i>Trachynion distachyae</i> – communauté d'annuelles xérophiiles richement diversifiées et d'ourlets vivaces graminéens colonisant les sols xérothermiques avec : <i>Brachypodium retusum</i>, <i>Carlina corymbosa</i>, <i>Teucrium pollium</i>, <i>Asphodelus ayardii</i>, <i>Taeniatherum caput-medusae</i>, <i>Evax pygmaea</i>, <i>Psilurus incurvus</i>, <i>Galium divaricatum</i>, <i>Plantago bellardii</i>, <i>Logfia gallica</i>... inclue les pelouses acidiphiles à <i>Crassula vaillantii</i>.</p> <p>Divers ensembles herbacés à caractère nitrophile ou subnitrophile sont également répertoriés : Pelouse à Chardon-Marie et orties, Pelouse à Orge des lièvres et Onoporde d'Illyrie, groupement de graminées subnitrophiles, Ces communautés ne sont pas rattachées à la directive 92/43/CEE.</p> <p>Divers ensembles de friches xériques sur sables ou graviers sont identifiées : friches à <i>Dittrichia viscosa</i> et <i>Piptatherum miliaceum</i>, Friches à <i>Helichrysum stoechas</i>, Friches à</p> <p>Divers fourrés et manteaux arbustifs sont aussi identifiés, ils n'entrent pas dans la directive habitat : Fourrés à Filaire à feuilles étroites et Jasmin, Garrigues à Romarins, Fourrés de Ronce et Olivier de Bohême.</p>
Milieux forestiers	forêt de résineux forêt de feuillus forêt mixte plantation autre :		<p>92A0 – Peupleraies noires sèches – (CB : 44.6) – Alliance du <i>Populion albae</i> – peuplement pionnier mésoxérophile en contact avec la nappe phréatique colonisant les terrains décaissés et remblayés avec <i>Brachypodium phoenicoides</i>.</p>
Milieux rocheux	falaise affleurement rocheux éboulis blocs autre :	Néant	
Zones humides	fossé cours d'eau étang tourbière gravière prairie humide autre :		<p>1310 - Pelouses rases à petites annuelles subhalophiles - (CB : 11.22) – Alliance du <i>Saginion maritimae</i> - sur vases légèrement salées avec des groupements à <i>Sagina maritima</i>, <i>Limonium echioides</i>, <i>Spergularia sp.</i>, <i>Frankenia pulverulenta</i>, <i>Hymenolobus procumbens</i>, <i>Polypogon maritimus</i>, <i>Centaurium tenuiflorum</i>, <i>Juncus hybridus</i>, <i>Parapholis incurva</i>, <i>P. filiformis</i>, <i>Plantago coronopus</i>...</p> <p>1510* - Steppes salées provençales – (CB : 15.8114) – Alliance <i>Limonion confusi</i> – sur vases salées desséchées en période estivale avec : <i>Limonium virgatum</i>, <i>Limonium duriusculum</i>...</p> <p>2190 – Prairies des dépressions sablonneuses humides – (CB : 16.3) – Alliance du <i>Trifolio fragiferi</i> – <i>Cynodontion dactyli</i> – formations annuelles et pérennes des sables à humidité vemale, exondés au printemps, interstitielles aux saulaies</p>

			<p>pourpres et tamarigales des niveaux topographiques moyens avec : <i>Agrostis stolonifera</i>, <i>Mentha aquatica</i>, <i>Teucrium scordium</i>, <i>Potentilla reptans</i>, <i>Trifolium fragiferum</i>...</p> <p>3130 - Communautés annuelles oligotrophiques à mésotrophiques, neutrophiles à basophiles, de niveau topographique moyen, planitiaies, des Isoeto-Juncetea – (CB : 22.11 & 22.12 x 22.322 & 16.32) – Alliance du <i>Centaurio pulchelli-Blackstonion perfoliatae</i> – tonsures d'annuelles sur sols humides sablonneux humides en hiver des dépressions supérieures avec : <i>Blackstonia perfoliata</i>, <i>Blackstonia acuminata</i>, <i>Blackstonia imperfoliata</i>, <i>Centaurium pulchellum</i>, <i>Centaurium spicatum</i>, <i>Sagina apetala</i>, <i>Isolepis setacea</i>, <i>Juncus bufonius</i>, <i>Gnaphalium luteo-album</i>, <i>Lythrum hyssopifolia</i>...</p> <p>3140 - Eaux oligo-mésotrophes calcaires avec végétation benthique à Chara spp. – (CB : 22.12 x 22.44) – Alliance du <i>Charion vulgaris</i> – eaux des mares et étangs des dépressions d'ancienne exploitation colonisées par des végétations enracinées de Characées.</p> <p>6420 - Prés humides méditerranéens de Provence – (CB : 37.4) – Alliance du <i>Molinio caeruleae-Scirpion holoschoeni</i> – sur banquettes limono-organique temporairement humides des niveaux topographiques moyens avec : <i>Scirpoides holoschoenus</i>, <i>Schoenus nigricans</i>, <i>Samolus valerandi</i>, <i>Dittrichia viscosa</i>, <i>Juncus inflexus</i>...</p> <p>92D0 – Fourrés de Tamarix spp. – (CB : 44.813) – Alliance du <i>Tamaricion africanae</i> – sur bas niveaux topographique au contact étroit de la nappe phréatique ou en bordure des mares et étangs avec : <i>Althaea officinalis</i>, <i>Brachypodium phoenicoidis</i>, <i>Aster squamatus</i>, <i>A. tripolium</i>, <i>Rubus ulmifolius</i>, <i>Holoschoenus romanus</i>...</p>
Milieux littoraux et marins	<p>Falaises et récifs Grottes Herbiers Plages et bancs de sables Lagunes autre :</p>	Néant	
Autre type de milieu		Piste, remblais au sol nu (limon, graviers, cailloux, blocs), bâtiment, asphalte

HABITATS INSCRITS AU FSD :

Habitats	Présent ou potentiel ?	Autres informations
3170 - Mares temporaires méditerranéennes *	Potentiel	A vérifier
6220 - Parcours substeppiques de graminées et annuelles des <i>Thero-Brachypodietea</i> *	Présent	Faciès de recolonisation, en voie de maturation
6420 - Prairies humides méditerranéennes à grandes herbes du <i>Molinio-Holoschoenion</i>	Présent	Faciès de recolonisation, en voie de maturation
6510 - Prairies maigres de fauche de basse altitude (<i>Alopecurus pratensis</i> , <i>Sanguisorba officinalis</i>)	Absent	
92A0 - Forêts-galeries à <i>Salix alba</i> et <i>Populus alba</i>	Présent	Faciès de recolonisation, en voie de maturation
9340 - Forêts à <i>Quercus ilex</i> et <i>Quercus rotundifolia</i>	Absent	

ESPECES FAUNE / FLORE INSCRITES AUX FSD DES SITES NATURA 2000 CONCERNES :

Les informations écologiques proposées ci-après sont issues de l'analyse bibliographique et des premiers relevés de terrain effectués durant la fin d'hiver et début du printemps 2014. Les présentes informations écologiques sont donc susceptibles d'évoluer avec la poursuite des inventaires (fin printemps 2014, été 2014)

➤ **Espèces d'intérêt communautaire listées aux FSD des sites :**

Groupes d'espèces	Nom de l'espèce	Cocher si présente ou potentielle	Autres informations (statut de l'espèce, nombre d'individus, type d'utilisation de la zone d'étude par l'espèce...)
Amphibiens, reptiles	Cistude d'Europe		
Insectes	Lucane cerf-volant		
	Grand Capricorne		
	Agrion de Mercure		
	Cordulie à corps fin		
Mammifères	Grand rhinolophe	Potentiel dans les coussouls	En transit / chasse
	Petit rhinolophe		
	Rhinolophe Euryale		
	Barbastelle d'Europe		
	Murin à oreilles échanquées		
	Grand murin	Potentiel dans le casier sud	En transit / chasse
	Petit murin	Potentiel dans les casiers et les abords en coussoul	En transit / chasse
	Murin de Capaccini		
Poissons	Blageon		
	Miniptère de Schreibers		
Oiseaux	Aigle de Bonelli		
	Alouette calandre		
	Alouette calandrelle	Présente aux abords	Reproduction possible dans les coussouls et les friches rudéralisées.
	Alouette lulu		
	Balbuzard pêcheur		
	Blongios nain		
	Busard cendré		
	Busard des roseaux		
	Busard Saint-Martin		
	Buse variable	Présente aux abords	Niche dans les alignements de peupliers au sud-est de la carrière
	Caille des blés		
	Cigogne blanche		
	Circaète Jean-le-blanc	Potentiel en survol alimentaire	

Groupes d'espèces	Nom de l'espèce	Cocher si présente ou potentielle	Autres informations (statut de l'espèce, nombre d'individus, type d'utilisation de la zone d'étude par l'espèce...)
	Coucou geai	Présent dans la zone d'emprise.	Reproduction possible dans les nids de pies bavardes
	Faucon crécerelle	Présent régulièrement	Alimentation
	Faucon crécerellette	Présent occasionnellement	Alimentation occasionnelle
	Faucon émerillon		
	Faucon kobez		
	Faucon pèlerin		
	Fauvette pitchou		
	Fuligule milouin		
	Fuligule morillon		
	Fuligule nyroca		
Oiseaux	Ganga cata	Présent occasionnellement	Vient s'abreuver dans le carreau sud
	Grand-duc d'Europe		
	Guêpier d'Europe	Présent en migration	Survol
	Héron cendré	Présent occasionnellement	Alimentation
	Héron garde-bœufs	Présent occasionnellement	Survol
	Héron pourpré		
	Milan noir	Présence régulière	Survol ; alimentation. Reproduction aux abords du site
	Milan royal		
	Mouette mélanocéphale		
	Mouette rieuse		
	Nette rousse		
	Oedicnème criard	Potentiel	Reproduction
	Outarde canepetière	Potentiel	Reproduction possible dans les secteurs de coussouls aux abords
	Petit-duc scops		
	Pie-grièche à poitrine rose		
	Pipit rousseline	Potentiel	Reproduction possible dans les secteurs de coussouls aux abords
	Pluvier doré		
	Pluvier guignard		
	Rollier d'Europe	Présence régulière	Alimentation et reproduction dans les linéaires de peupliers environnant
	Rousserolle turdoïde		
Vanneau huppé			
Vautour percnoptère			

➤ **Autres espèces non communautaires listées aux FSD des sites :**

Compléter le tableau avec les espèces inscrites sur l'INPN et sur le DOCOB. Seuls les noms des espèces doivent être indiqués. Le reste est rempli par les naturalistes (pas besoin du statut de chaque espèce, mais uniquement de celles qui sont recensées).

Groupes d'espèces	Nom de l'espèce	Cocher si présente ou potentielle	Autres informations (statut de l'espèce, nombre d'individus, type d'utilisation de la zone d'étude par l'espèce...)
Amphibiens, reptiles	Crapaud calamite	Présent	Reproduction dans le carreau sud
	Rainette méridionale	Présent	Reproduction dans le carreau sud
	Pélobate cultripède		
	Triton palmé		
	Couleuvre d'esculape		
	Lézard ocellé	Présent	Plusieurs territoires occupés autour des carreaux
	Lézard vert		
	Lézard des murailles	Présent	Dans les secteurs végétalisés
Insectes	Bupreste de Crau	Potentiel	Dans les coussouls
	<i>Coenagrion caerulescens</i>		
	Gomphe à pattes jaunes		
	Criquet rhodanien		
	Magicienne dentelée	Potentielle	Aux abords des carreaux à la faveur d'îlots arbusitifs
	<i>Sympetrum depressiusculum</i>	Potentielle	Dans le carreau sud
	<i>Sympetrum pedemontanum</i>		
Mammifères terrestres	Sérotine commune		
	Vespère de savi	Potentielle	
	Murin de Daubenton	Potentielle	
	Murin de Natterer	Potentielle	
	Noctule de Leisler		
	Pipistrelle de Kuhl	Potentielle	
	Pipistrelle de Nathusius	Potentielle	
	Pipistrelle commune	Potentielle	
	Oreillard gris	Potentielle	
Molosse de Cestoni	Potentielle		
Oiseaux	Alouette des champs	Présente en hiver	
	Perdrix rouge	Présente	Reproduction aux abords
	Chevêche d'Athéna		
	Choucas des tours	Présent	Survol
	Cochevis huppé	Présent	Reproduction
	Pie-grièche méridionale		

Groupes d'espèces	Nom de l'espèce	Cocher si présente ou potentielle	Autres informations (statut de l'espèce, nombre d'individus, type d'utilisation de la zone d'étude par l'espèce...)
	Goéland brun		
	Huppe fasciée	Présente	Alimentation et reproduction aux abords du site
Plantes	Flûteau à feuilles de Graminée	Potentielle	
	Herbe à la mule	Absente	
	Gratiolle officinale	Potentielle	
	Héliantheme à feuilles de Marum	Absente	
	Littorelle à une fleur	Potentielle	
	Salicaire à trois bractées	Potentielle	
	Vigne cultivée	Absente	
Poissons	Anguille européenne	Absente	

ESPECES REMARQUABLES HORS FSD :

Groupes d'espèces	Nom de l'espèce	Cocher si présente ou potentielle	Autres informations (statut de l'espèce, nombre d'individus, type d'utilisation de la zone d'étude par l'espèce...)
Amphibiens, reptiles	Pélodyte ponctué	Présent	Reproduction dans le carreau sud. Forte densité
	Psammodrome d'Edwards	Présent	Contacté dans les marges des carreaux
Plantes	Cerastium siculum	Présent	
	Limonium duriusculum	Présent	
	Convolvulus lineatus	Présent	

7. INCIDENCES DU PROJET

Décrivez sommairement les incidences potentielles du projet dans la mesure de vos connaissances.

→ **Destruction ou détérioration d'habitat (= milieu naturel) ou habitat d'espèce (type d'habitat et surface) :**

Destruction totale et permanente d'habitat d'intérêt communautaire et prioritaire par remblaiement.

Destruction d'habitat de chasse / transit de chiroptères de l'annexe 2 de la DH

Dérangement d'espèces d'oiseaux de l'annexe 1 de la DO nichant à proximité de la zone d'aménagement (Outarde canepetière, Milan noir Pipit rousseline,...)

Perte d'une zone fonctionnelle pour le Ganga cata (abreuvoir) et le Faucon crécerellette (alimentation)

Habitats d'Intérêt Communautaire	Perturbations possibles
3170 - Mares temporaires méditerranéennes *	Destruction totale et permanente
6220 - Parcours substeppiques de graminées et annuelles des <i>Thero-Brachypodietea</i> *	
6420 - Prairies humides méditerranéennes à grandes herbes du <i>Molinio-Holoschoenion</i>	
92A0 - Forêts-galeries à <i>Salix alba</i> et <i>Populus alba</i>	

→ **Destruction ou perturbation d'espèces d'intérêt communautaire Inscrites aux FSD des sites NATURA 2000**

Groupes d'espèces	Nom de l'espèce	Fonction vitale sur le site	Perturbations possibles
Mammifères terrestres	Grand rhinolophe	Potentiel dans les coussouls	Destruction d'habitat de transit / chasse
	Grand murin	Potentiel dans le casier sud	Destruction d'habitat de transit / chasse
	Petit murin	Potentiel dans les casiers et les abords en coussoul	Destruction d'habitat de transit / chasse
Oiseaux	Alouette calandrelle	Reproduction possible dans les coussouls et les friches rudéralisées.	Dérangement causant la désertion des actuels sites de reproduction (en périphérie du site).
	Buse variable	Présente aux abords	Dérangement causant la désertion d'un actuel site de reproduction (en périphérie du site).
	Coucou geai	Présent dans la zone d'emprise.	Destruction d'individus et d'un habitat de reproduction potentiel (dans les carreaux) et dérangement causant la désertion des sites de reproduction (en périphérie du site)
	Faucon crécerelle	Alimentation régulière	Perte d'habitat fonctionnel
	Faucon	Alimentation	Perte d'habitat fonctionnel
	Ganga cata	Abreuvoir dans le carreau	Perte d'habitat fonctionnel
	Milan noir	Présence régulière	Dérangement pouvant causer la désertion d'un actuel site de reproduction (en périphérie du site). Perte d'habitat fonctionnel (alimentation)
	Œdicnème criard	Reproduction	Destruction d'individus et d'habitat de reproduction
	Outarde canepetière	Reproduction possible dans les secteurs de	Dérangement causant la désertion d'un actuel site de reproduction (en périphérie du site).
	Pipit rousseline	Reproduction possible dans les secteurs de	Dérangement causant la désertion d'un actuel site de reproduction (en périphérie du site).
Rollier d'Europe	Alimentation et reproduction dans les linéaires de peupliers	Perte d'habitat d'alimentation et dérangement pouvant causer la désertion d'actuels sites de reproduction	

→ **Destruction ou perturbation d'espèces non Inscrites au FSD du site NATURA 2000**

Dégradation d'habitats d'espèces et d'individus d'espèces à enjeu de conservation et/ou protégées en droit français (Lézard ocellé, Psammodrome d'Edwards, Pélodyte ponctué,...)

Destruction d'individus et d'un habitat d'espèces d'amphibiens (3 espèces min.). Ces habitats d'espèces se traduisent par un site de reproduction avec des effectifs significatifs ainsi que les habitats terrestres périphériques.

Destruction de stations de trois espèces végétales à portée réglementaire (protection nationale) et/ou à forte patrimonialité

Destruction d'habitats fonctionnels pour des chiroptères de l'annexe 4 de la DH (espèces à enjeu de conservation modeste mais exploitant probablement le site lors des phases d'alimentation, de transit ou encore pour s'abreuver).

Groupes d'espèces	Nom de l'espèce	Fonction vitale sur le site	Perturbations possibles
Amphibiens, reptiles	Pélodyte ponctué	Reproduction et habitat terrestre	Destruction d'individus, destruction d'habitats de reproduction, destruction d'habitats terrestres
	Crapaud calamite		
	Rainette méridionale		
	Lézard ocellé	Plusieurs territoires occupés autour des carreaux	Destruction d'individus et d'habitats fonctionnels
	Lézard des murailles	Présent	Destruction d'individus et d'habitats fonctionnels
	Psammodrome d'Edwards	Contacté dans les marges des carreaux	Destruction d'individus et d'habitats fonctionnels
Insectes	Magicienne dentelée	Potentielle aux abords des carreaux à la faveur d'îlots arbustifs	Aux abords des carreaux à la faveur d'îlots arbustifs
	<i>Sympetrum depressiusculum</i>	Potentiel dans le carreau sud	Destruction possible d'un habitat de reproduction
Mammifères terrestres	<i>Chiroptères à faible valeur patrimoniale</i>	Potentiel en transit / alimentation / abreuvoir	Perte d'habitat fonctionnel
Oiseaux	Perdrix rouge	Nicheur aux abords du site	Dérangement pouvant causer la désertion des habitats en reproduction.
	Cochevis huppé	Nicheur dans le site	Destruction d'individus et destruction d'habitat de reproduction
	Huppe fasciée	Alimentation et reproduction aux abords du site	Perte d'habitat d'alimentation et dérangement pouvant causer la désertion de site de reproduction (en périphérie du site)
Plantes	<i>Cerastium siculum</i>	Présent	Destruction permanente d'espèces végétales protégées (<i>C. siculum</i> , <i>C. lineatus</i>) ; inscrite sur la liste rouge de la flore menacée de France en catégorie « En danger d'extinction » (<i>L. duriusculum</i>).
	<i>Convolvulus lineatus</i>		
	<i>Limonium duriusculum</i>		

→ **Altération des continuités et des fonctionnalités écologiques**

Pas d'altération des continuités et des fonctionnalités écologiques perceptibles à l'échelle du projet

8. PROPOSITIONS DE MESURES

Ajouter quelques recommandations ou préconisations

En l'état du diagnostic, une réflexion d'une mise en œuvre de mesures d'insertion (de la séquence Eviter – Réduire) paraît nécessaire au regard des enjeux mis en relief qu'ils soient d'intérêt communautaire ou encore d'ordre patrimonial voire en droit français.

Cette réflexion ne peut être toutefois engagée que sur la base d'un état initial complet afin de percevoir la totalité des enjeux avérés au sein du site projet et de ses abords (zone d'influence).

Ainsi, ce travail important ne peut être réalisée qu'au travers de l'évaluation appropriée des incidences Natura 2000 dont les relevés de terrain sont en cours (NATURALIA 2014). Aussi, aucune mesure d'insertion n'est proposée à ce stade d'avancement du diagnostic écologique préliminaire.

9. CONCLUSION

Il est de la responsabilité du porteur de projet de conclure sur l'absence ou non d'incidences de son projet.

Le projet est-il susceptible d'avoir une incidence sur les objectifs de conservation des sites Natura 2000 concernés?

NON : ce formulaire, accompagné de ses pièces, est joint au dossier administratif du projet et remis au service instructeur.

Préciser les raisons pour lesquelles le projet n'est pas susceptible d'avoir des incidences sur les objectifs de conservation des sites Natura 2000 concernés :

.....
.....
.....
.....
.....

OUI : l'évaluation d'incidences doit se poursuivre. Un dossier plus poussé doit être réalisé. Ce dossier sera joint au dossier administratif du projet et remis au service instructeur.

Fait à : _____ Le :

Signature : _____

Où trouver l'information sur Natura 2000 ?

- Dans l' « **Indispensable livret sur l'évaluation des incidences Natura 2000** » :

Sur le site internet de la DREAL :

<http://www.paca.ecologie.gouv.fr/Les-outils->

- Information cartographique **CARMEN** :

Sur le site internet de la DREAL :

http://carto.ecologie.gouv.fr/HTML_PUBLIC/Site%20de%20consultation/site.php?service_idx=25W&map=environnement.map

- Dans les **fiches de sites région PACA** :

Sur le site internet Portail Natura 2000 :

<http://natura2000.environnement.gouv.fr/regions/REGFR82.html>

- Dans le **DOCOB** (document d'objectifs) lorsqu'il est élaboré :

Sur le site internet de la DREAL :

www.paca.ecologie.gouv.fr/DOCOB

- Dans le **Formulaire Standard de Données** du site :

Sur le site internet de l'INPN :

<http://inpn.mnhn.fr/isb/naturaNew/searchNatura2000.jsp>

- Auprès de l'**animateur** du site :

Sur le site internet de la DREAL :

<http://www.paca.ecologie.gouv.fr/Participer>

- Auprès de la **Direction Départementale des Territoires (et de la Mer)** du département concerné :

Voir la liste des DDT dans l' « **Indispensable livret sur l'évaluation des incidences Natura 2000** »

DESCRIPTION SYNTHETIQUE DE VOTRE PROJET (2 pages)			
Caractéristiques du projet	OUI / NON	Commentaires (nombre, dimensions...)	Mesure éventuelle de réduction/suppression d'incidences
BRUIT, FREQUENTATION HUMAINE			
chantier lourd => implique une réflexion sur le calendrier afin d'éviter les périodes sensibles			
chantier léger			
bruit engins motorisés			
fréquentation humaine conséquente			
REJETS			
rejets solides, macro-déchets			
rejets liquides (effluents)			
rejets gazeux, fumées, poussières			
Eaux			
modification des eaux de surface (drainage, turbidité, curage...)			
modification des eaux souterraines (pompage, pollution...)			
SOLS			
terrassements (remblais, excavation, reprofilage, compactage, sous-solage, enrochement...)			
forte artificialisation des sols (béton, goudron...)			
aires de stockage, parkings, bâtiments			
modification chimique des sols (épandage boues, engrais...)			

Caractéristiques du projet	OUI / NON	Commentaires (nombre, dimensions...)	Mesure éventuelle de réduction/suppression d'incidences
VEGETATION			
pièlerinement voire destruction de la végétation			
changement drastique de couvert végétal (défrichement, plantation...)			
brûlage			
DIVERS			
éclairage nocturne			
barrières, grillages => risque si peu perméables à la circulation des espèces			
obstruction de macro-cavités (grotte) ou de micro-cavités (trous dans vieux murat...)			
maïs, pylônes, câbles aériens, pâles			
ouvrage hydraulique (micro-barrage, grand fossé, chenal...)			
ouvrage linéaire => risque si rupture de continuités écologiques (haies, zones humides...)			
voies lourdes (routes, chemins carrossables)			
voies légères (sentiers non carrossables)			